REGISTRE DE TEMPÉRATURE DES RÉFRIGÉRATEURS

- Cette fiche doit être apposée sur chacun des appareils appartenant et/ou étant utilisé pour entreposer de la nourriture pour le Club des petits déjeuners.
- La température des réfrigérateurs doit être prise par le bénévole en chef **à l'arrivée au club le matin**.
- Rappel : LA TEMPÉRATURE DES RÉFRIGÉRATEURS DOIT SE SITUER ENTRE 0 et 4 °C. ELLE NE DOIT PAS ÊTRE SUPÉRIEURE À 4 °C.
- Conserver en archives à l'école les données de l'année en cours et l'année précédente. Les documents antérieurs peuvent être détruits

APPAREIL :		MOIS :		
Si la température est supérieure à 4°C, aviser rapidement le coordonnateur du Club des petits déjeuners				
Date	Heure	Température	Signature du bénévole en chef	Remarques et/ou notes